



## Pension alimentaire et trajet

Par **Magalie Groc**, le **08/10/2018** à **20:50**

Bonjour,

Une question, est il possible de faire un courrier au juge pour demander un re calcul de la pension alimentaire car l'ex de mon compagnon ne fait jamais les déplacements pour amené ou venir chercher les enfants. Du coup double frais pour lui et tout bénéf pour elle. Je vous remercie d'avance pour votre réponse.

Par **Visiteur**, le **08/10/2018** à **22:39**

Bonjour

En cas de litige, on peut saisir le juge.

Le coût des frais de transport des enfants lorsque les parents ont des domiciles distincts reste avant tout une question de fait appréciée au cas par cas par les juges.